

DÉPARTEMENT — BILAN DE MI-MANDAT

Le Département de Seine-et-Marne, présidé par Jean-François Parigi depuis juillet 2021, vous présente son bilan de mi-mandat 2021-2024.



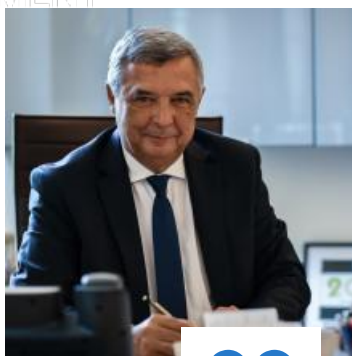
72 % des Seine-et-Marnais sont satisfaits de l'action du Conseil départemental de Seine-et-Marne, selon un sondage Ifop réalisé en juin 2023.

Le point sur les actions réalisées de 2021 à 2024

C'est à travers les actions et les projets menés par le Département de Seine-et-Marne en lien étroit avec les collectivités et ses partenaires que la Seine-et-Marne se développe et se construit dans un objectif commun : répondre aux attentes et aux besoins des Seine-et-Marnais.

Après trois années d'exercice, l'heure est au bilan sur la mise en œuvre des engagements du Département sur l'ensemble des domaines couvrant le champ de ses compétences : l'éducation et le sport, l'aménagement du territoire et les solidarités, les mobilités et l'environnement, les routes et les transports, la santé et l'insertion, l'attractivité et le tourisme.

Découvrez le bilan de mi-mandat dans les synthèses en téléchargement ci-dessous, à retrouver aussi dans les pages [politiques départementales](https://seine-et-marne.fr/fr/politiques-departementales) (<https://seine-et-marne.fr/fr/politiques-departementales>) à la thématique de votre choix.



À l'heure de dresser le bilan de cette première moitié de mandat, le Département peut se retourner sur trois années bien remplies, où déjà de nombreuses promesses de campagne ont été tenues.

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

Synthèse du bilan de mi-mandat 2021-2024

À LIRE



BROCHURE MI-MANDAT

Synthèse du bilan de mi-mandat

Le Département de Seine-et-Marne dresse le bilan de ses actions réalisées à mi-chemin du nouveau mandat.

Découvrez dans cette synthèse les réalisations menées de 2021 à 2024 dans tous les domaines d'action : sport, handicap, culture, sécurité, aménagement, éducation, culture, environnement, agriculture et solidarités.

Ce bilan s'inscrit dans le projet politique du nouveau mandat pour améliorer le quotidien des Seine-et-Marnais et pour faire de la Seine-et-Marne un territoire où chacun peut s'épanouir pleinement, où qu'il

vive et quelle que soit sa condition.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 7
MO

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Suivez le Département de Seine-et-Marne sur ses réseaux sociaux ([Facebook](#) (<https://www.facebook.com/departementdeseineetmarne>), Instagram, [X](#) (<https://twitter.com/Departement77>), [LinkedIn](#) (<https://www.linkedin.com/company/839932/admin/feed/posts/>), [YouTube](#) (<https://www.youtube.com/user/77envideo>) et [Flickr](#) (<https://www.flickr.com/photos/98092299@N07>)), son site [seine-et-marne.fr](https://www.seine-et-marne.fr/fr) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr>) et son magazine bimestriel « Seine-et-Marne, Le Magazine » en version imprimée et numérique via [Calaméo](https://www.calameo.com/departement77) (<https://www.calameo.com/departement77>).

Assemblée délibérante

Le Président et ses vice-présidents

Les élus du Département

Soutien aux collectivités territoriales



Créé le: 11/04/2024

- Mis à jour le : 25/04/2024